



*Rapport de la Municipalité
au Conseil Communal sur la
gestion et les comptes pour
l'année 2017*

Préavis no 02-2018





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2017.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE	5
	Répartition des dicastères, législature 2016-2021.....	5
	Organisation des services au 31.12.2017	6
	Activités	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal	7
	Commission de Gestion.....	8
	Commission des Finances.....	8
	Séance du Conseil Communal	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	9
	Population - Contrôle des habitants.....	9
	Evolution de la population	10
	Pyramide des âges au 31 décembre 2017	11
	Secrétariat	12
	Bourse Communale	13
	Service du personnel.....	13
	Administration générale.....	14
	Affaires culturelles et de loisirs	14
	Bibliothèque	14
	Centre des jeunes.....	15
	Site internet.....	16
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS	17
	Forêts et pâturages	17
	Bâtiments	18
CHAPITRE 5	TRAVAUX	19
	Urbanisme	19
	Routes.....	19
	Parcs, promenades et cimetière	19



Ordures ménagères et déchets	19
Réseau d'égouts et d'épuration	20
Cours d'eau.....	20
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	20
Enseignement.....	20
CHAPITRE 6 POLICE.....	21
Police	21
Défense incendie	21
Protection civile.....	21
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE	22
Service social	22
Facture sociale.....	22
Revenu d'insertion	22
Agence d'assurances sociales.....	22
AJEMA.....	22
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS	23
Services des eaux.....	23
Services électriques.....	23
Service du gaz.....	23
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2017	24
Introduction.....	24
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative	25
Tableau de répartition des charges.....	25
Commentaires sur les charges	25
Tableau de répartition des revenus	27
Commentaires sur les revenus	27
Tableau des charges et revenus par nature	28
Tableau des charges par nature	28
Tableau des revenus par nature.....	29
Marge d'autofinancement	30
Evolution de la marge d'autofinancement.....	30
Commentaires sur la marge d'autofinancement	30
Facture sociale - péréquation.....	31
Evolution de la péréquation	31
Evolution de la facture sociale	31



Impôts.....	32
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)	32
Structure des impôts 2017	32
Bilan.....	33
Structure du bilan ACTIF.....	33
Structure du bilan PASSIF	34
Dettes	34
Situation des dettes au 31 décembre 2017.....	35
Evolution de la dette brute par habitant.....	35
Evolution des dettes et intérêts passifs	36
Tableau récapitulatif des dernières années	37
CHAPITRE 10 CONCLUSIONS	38
GLOSSAIRE	39



CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

Répartition des dicastères, législature 2016-2021

Syndique :

Mme Sylvie Judas Administration générale – Personnel – Services industriels
– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –
Relations extérieures – Affaires culturelles – Bibliothèque.
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger Espaces publics – Infrastructures sportives – Centre des
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –
Vice syndique 2019-2020 Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme – Cultes
Suppléant : M. Laurent Guignard

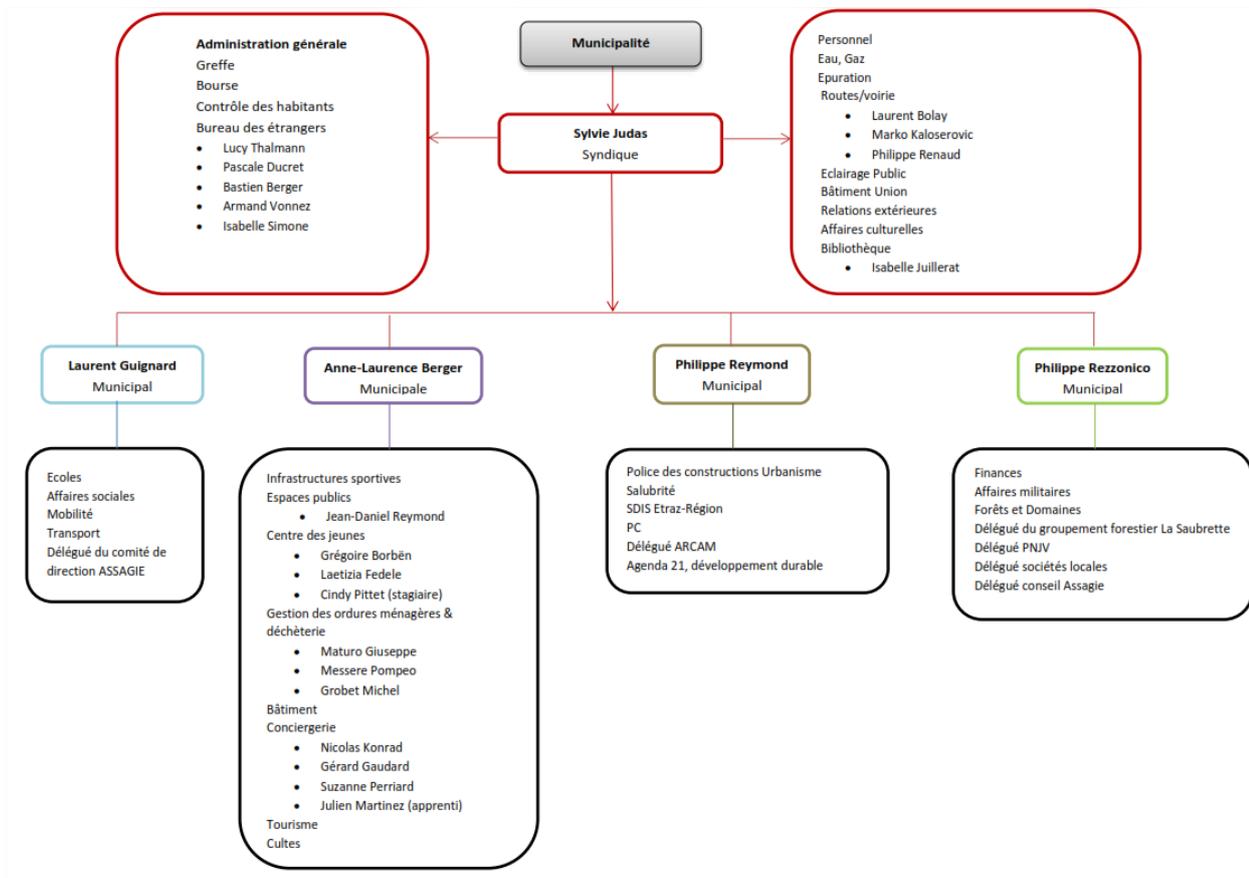
M. Laurent Guignard Ecoles – Affaires sociales – Mobilité – Transports – Délégué
Vice syndic 2017-2018 Comité de direction ASSAGIE
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

M. Philippe Reymond Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – SDIS Etraz-
Vice syndic 2018-2019 Région – PC – Délégué ARCAM – Agenda 21 Développement
durable
Suppléant : Mme Sylvie Judas

M. Philippe Rezzonico Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Vice-Président
Vice syndic 2016-2017 du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué PNJV –
Délégué des Sociétés Locales – Délégué Conseil ASSAGIE
Suppléant : M. Philippe Reymond



Organisation des services au 31.12.2017



Activités

En 2017, la Municipalité s'est réunie à 45 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 16h00. Elle a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2017 :

- Suivi des constructions du quartier du Closez-à-l'Orbannaz
- Etude et construction du Collège Marais III
- Révision du règlement communal sur la distribution de l'eau
- Suivi de l'aménagement de la place de la Vernette
- Adhésion du Groupement Forestier du Signal à celui de la Saubrette
- Gestion du dossier « sécurité »



- Suivi des dossiers de constructions, notamment suite à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Gestion du dossier PPA de la Piquette
- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation routes

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2017 :

Président :	M. Alain Bussard
Vice-Présidente :	Mme Christelle Debonneville
Secrétaire :	Mme Da Silva Gonçalves Melissa
Scrutateurs :	Mme Carole Bourgeois M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mlle Stéphanie Lecoultre M. Sébastien Debonneville

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2016 :

Président :	M. Alain Bussard
Vice-Présidente :	Mme Christelle Debonneville
Secrétaire :	Mme Da Silva Gonçalves Melissa
Scrutateurs :	Mme Carole Bourgeois M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mlle Stéphanie Lecoultre M. Sébastien Debonneville



Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2017 :

- Theintz Valérie
- Bourgeois Sandra
- Reymond John
- Ciaburri Pascal
- Moix Thierry
- Christen Doris (suppléant)
- Porret Déborah (suppléant)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1^{er} juillet 2017 :

- Reymond John
- Ciaburri Pascal
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Bignens Déborah
- Delafontaine Sandra (suppléante)
- Renaud Jean-Marie (suppléant)

Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2016-2021 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Pasche Jean-Marie
- Dieperink Edgar
- Pichon Stéphane
- Boillat Nicolas (suppléant)
- Egli Daniel (suppléant)



Séance du Conseil Communal

En 2017, le Conseil communal s'est réuni à 7 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 7 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

13 février :	12-2016	Plafond d'endettement 2016-2021
28 mars :	01-2017	Règlement communal sur la distribution de l'eau (révision)
	02-2017	Vestiaires abris PC – Projet d'assainissement
10 mai :		Uniquement dépôt de préavis
22 juin :	03-2017	Comptes 2016
	04-2017	Construction d'un bâtiment scolaire : crédit de construction
23 septembre :		Uniquement dépôt de préavis
26 octobre :	06-2017	Arrêté d'imposition 2018
1 ^{er} décembre :	07-2017	Budget 2018

Le préavis no 05-2017 « réfection de la Grand'Rue » a été adopté lors de la première séance de 2018.

CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2017, la statistique de la population présente 2016 habitants soit une augmentation de 68 habitants depuis fin 2016. La population est composée de 1527 suisses, 492 étrangers (totalisant 40 nationalités différentes) et 5 fonctionnaires internationaux. Il y a également 37 personnes inscrites en séjour et 89 frontaliers inscrits.

Le contrôle des habitants a, durant l'année 2017, enregistré 286 arrivées, 264 départs, 41 décès et 19 naissances. Sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 74 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total d'environ 3000 transactions informatiques.

Six nonagénaires ont été fêtés en 2017, ainsi que Mme Correvon pour son 102^e anniversaire. Un traditionnel gâteau, ainsi qu'un petit cadeau leur ont été offerts.

En date des 3-4-5 juin 2017 a eu lieu la rencontre avec Gimel-les-Cascades. Divers spectacles et un rallye pédestre ont été organisés pour fêter leur venue.



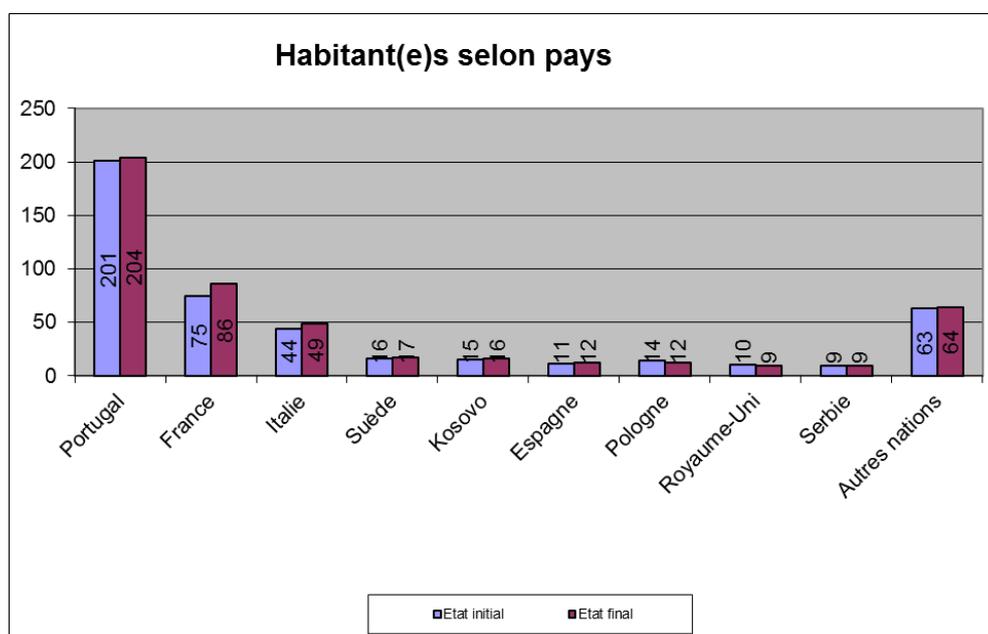
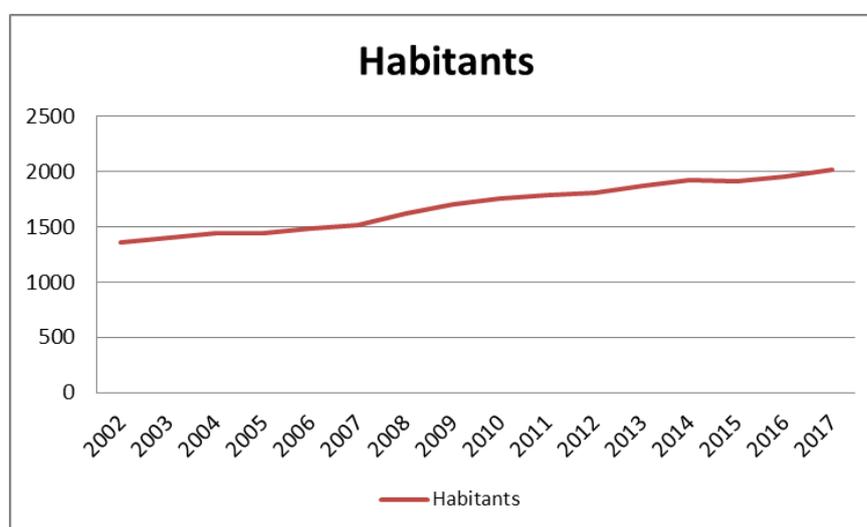
Chaque année est organisée la fête du 1^{er} août. M. Olivier Français, conseiller aux Etats, a assuré l'allocution de cette fête patriotique. Un repas pour environ 350 personnes a été organisé et un feu d'artifice a été également offert aux habitants.

En date du 12 septembre 2017, la Municipalité de Gimel a accueilli son 2000^e habitant en la personne de Maël Bignens, né le 29 juillet 2017. A cette occasion, la Municipalité a organisé une collation et remis un cadeau souvenir au nouveau-né.

En date du 23 septembre, le conseil communal de Gimel s'est réuni sur l'alpage du Mont Bailly afin de fêter les 10 ans d'acquisition de cet alpage.

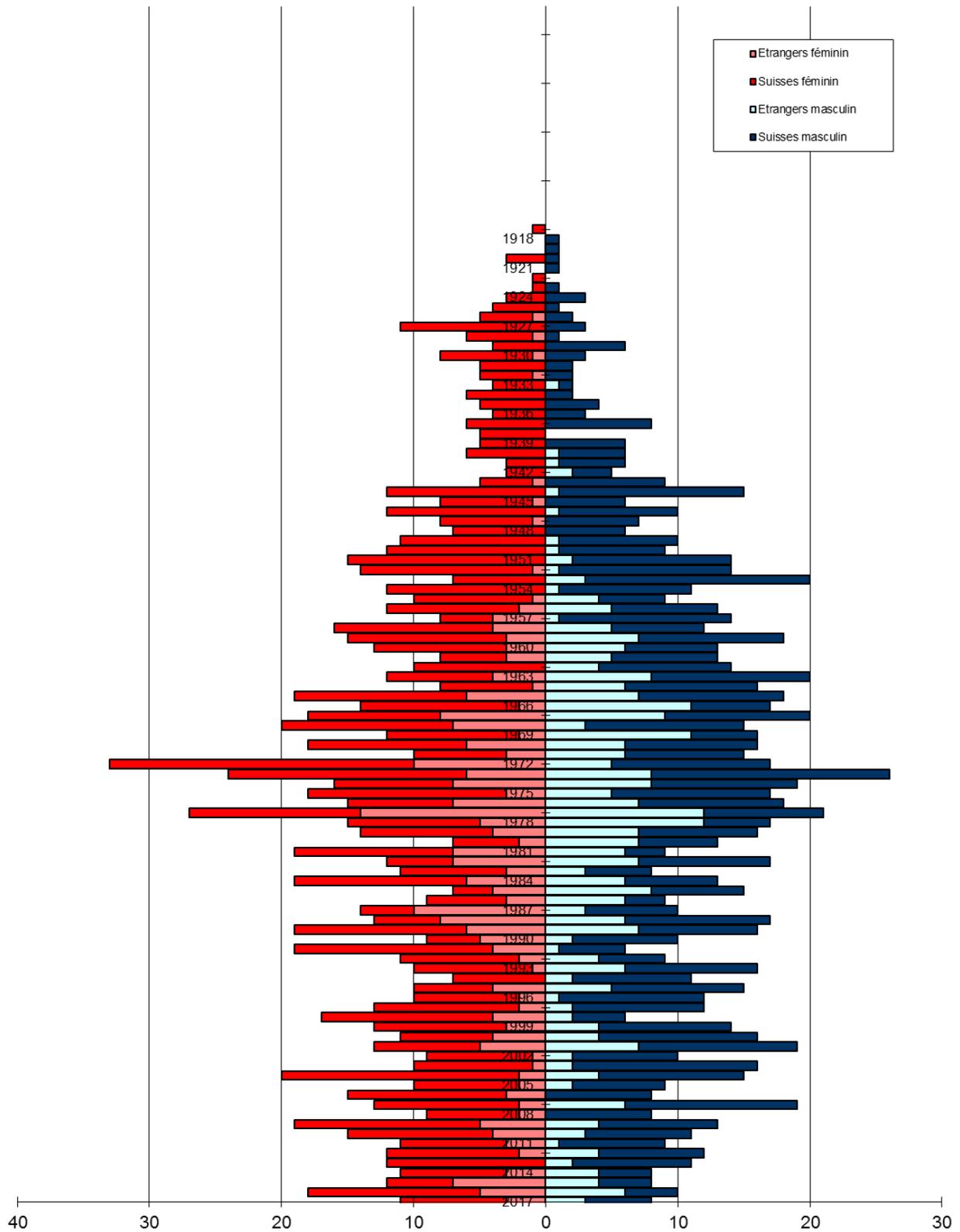
Le 16 décembre 2017 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès. Cette année, ce sont environ 125 sapins de Noël qui ont été vendus.

Evolution de la population





Pyramide des âges au 31 décembre 2017





Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 45 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 314 pages d'écritures, et a assuré tout le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales ont été traitées également par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a fait appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement des divers dossiers de construction toujours plus complexes.

Les naturalisations font partie des activités courantes. Les personnes désirant être naturalisées sont auditionnées par la commission de naturalisation et la Syndique. Cette année, 7 naturalisations ont été octroyées.

Le secrétariat gère également les locations de salle. En 2017, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans les locaux communaux. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le traditionnel loto, le carnaval, les soirées des Chœurs mixtes de St-Oyens et Saubraz, la 106^e assemblée générale de la banque Raiffeisen de Gimel, les 22^e camps de football ACVF, la fête du 1^{er} août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe également de l'établissement du plan canicule et recherche des bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a participé à la journée des communes vaudoises en date du 10 juin 2017. Cette année la manifestation était organisée à Chamblon et Treycovagnes.





Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz
- Combe des Amburnex

Les comptes 2017 bouclent avec un déficit de Fr. 189'159.41 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 278'471.40. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2016-2021 voté par le Conseil s'élève à Fr. 21'000'000.00. La dette au 31 décembre 2017 est de Fr. 14'600'158.00 soit bien inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 10 du présent rapport.

Service du personnel

La commune de Gimel emploie 23 personnes au 31 décembre 2017, dont 1 apprenti et 1 stagiaire, représentant un total ETP de 13.62 (hors apprentis, auxiliaires et stagiaires).

Service de la voirie, espaces verts

& déchèterie : 5 personnes + 3 auxiliaires déchèterie

Service de conciergerie : 3 personnes + 1 apprenti

Administration : 5 personnes

Centre des jeunes : 2 personnes + 1 stagiaire

Bibliothèque : 1 personne

Organiste : 1 personne

Marguillier : 1 personne

En 2017, la commune a engagé une nouvelle stagiaire en la personne de Mme Cindy Pittet. Elle effectue un stage au centre des jeunes jusqu'en août 2018.

Un nouvel apprenti, en la personne de M. Julien Martinez, a commencé son apprentissage en août 2017 au service conciergerie. Il a commencé en 2^e année, car il a déjà effectué une première année auprès d'un



autre employeur. Notre apprentie, Mlle Céline Croisier, a cessé sa formation auprès de l'administration communale afin de donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Il n'y a pas eu de départ en retraite en 2017.

Jubilairer : Mme Pascale Ducret pour 15 ans d'activités. Mme Lucy Thalmann pour 5 ans d'activités. M. Marko Kaloserovic pour 5 ans d'activités. Mme Suzanne Perriard pour 5 ans d'activités. Mme Agnès Gerzat pour 5 ans d'activités.

En date du 22 septembre 2017, comme tous les deux ans, a eu lieu la traditionnelle sortie du personnel. Une escapade au Pays d'En-haut a été organisée avec visite des galeries des Bornels, visite et dégustation de fromage de l'Etivaz, puis souper au Château de Rochefort.

De plus, Mme la Syndique rencontre personnellement chaque employé pour partager un moment d'échange lors d'un entretien annuel.

Administration générale

La Municipalité a assisté aux séances de l'UCV et de l'ADCV qui lui ont permis d'obtenir des informations importantes sur les décisions cantonales et donné la possibilité d'exprimer ses opinions à leur sujet.

Chaque année, la préfecture fait une visite administrative des communes. Cette année, en date du 3 mars 2017, Mme le Préfet Andrea Arn a contrôlé les procès-verbaux, l'archivage, les comptes ainsi que les registres du contrôle des habitants. Plusieurs documents lui ont été remis pour étude. Une nouvelle fois, la préfecture a relevé l'excellente tenue des dossiers.

Affaires culturelles et de loisirs

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. Cette année, la bibliothèque a enregistré une baisse des heures de présence des bénévoles, car deux personnes ont annoncé leur départ. Les bénévoles ont consacré 244 heures pour le prêt. A cela il faut ajouter 100 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. Malgré le changement de collaboration avec l'Établissement scolaire de Gimel-Etoy, les 16 classes fréquentent deux fois par année la bibliothèque grâce au soutien de la Municipalité de Gimel. Mesdames Fazan et Jaccard ont ainsi effectué 51 animations représentant 76.5 heures. Certaines enseignantes viennent avec leurs élèves emprunter des livres sans animation. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 608 heures qui se répartissent en prêt, achats, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. C'est près de 1028.50 heures qui ont été effectuées cette année. L'UAPE emprunte régulièrement des livres et bénéficie également d'animations proposées par Mme Fazan.



L'abonnement auprès de Bibliomedia a été reconduit ce qui permet d'emprunter 2 fois par année plus de 150 livres supplémentaires. De plus la bibliothèque a adhéré à la plateforme de prêt de livres numériques à savoir e-Bibliomedia.

Les cotisations restent inchangées et se montent à Fr. 10.00 par enfant et Fr. 20.00 par adulte.

9305 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 4259 pour adultes et 5046 pour enfants.

La bibliothèque a participé au « Samedi des bibliothèques » et en novembre, la « Nuit du conte » a rencontré un vif succès. Depuis de nombreuses années, elle participe aux Prix « Fantaisie » et « Chronos ». Un groupe de lecture « UCF » (Union chrétienne féminine) se réunit plusieurs fois au cours de l'hiver. C'est un moment de partage et d'échange au sujet d'un livre.

227 membres actifs, dont 113 enfants, sont inscrits à la bibliothèque pour un emprunt de 8'430 livres (dont 6'410 livres d'enfants). Une légère diminution des prêts est constatée suite au fait que les classes se déplacent 2 fois par année scolaire à Etoy.

En 2017, les comptes présentent un léger bénéfice essentiellement dû aux achats de livres moins élevés et à l'économie sur la formation continue. Les cotisations sont également en légère baisse. L'équipe reste motivée malgré une légère baisse de fréquentation.

Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes, en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler ; ils trouvent toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux ados de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs se relaient à la cantine scolaire pour surveiller les repas avec les jeunes et ainsi renforcer les liens qui les unissent aux enfants. Les enfants sont ensuite accueillis au centre des jeunes pour la fin de leur pause. Une baisse de fréquentation a été constatée depuis le déménagement du centre sous la grande salle. En 2018, le centre sera transféré dans les anciennes salles de classe du Martinet.

Diverses activités ont été organisées en 2017, telles que la construction du bonhomme hiver en collaboration avec le carnaval, l'organisation de camps d'été avec les 3 centres, des tournois sportifs (unihockey, ping-pong, foot) et régulièrement des journées ou soirées à thème.



Cette année, une délégation des 3 centres a effectué un séjour de 15 jours au Népal. Ce voyage a permis de visiter et nouer des contacts avec deux centres accueillant des orphelins. Des contacts ont été créés au moyen de jeux et de repas partagés. Le voyage fût riche en émotion et en souvenirs.



Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Sa fréquentation est intéressante avec 41'618 visites sur une année, soit en moyenne 3'468 visites par mois. Un panneau à l'entrée du village tient également au courant les gens de passage sur les diverses manifestations du village. Un programme de réservation des cartes journalières CFF a été mis en place sur le site. Il rencontre un vif succès.

Commune de Gimel - Vaud

La Commune Services Vie associative Économie locale Social & Santé Votations/Élect. Actualités / Annonces

La Commune
→ Administration
→ Services industriels
→ Conciergerie
→ Autorités politiques
♦ Pilier public
♦ Enquêtes publiques
Aménagement du territoire
Être propriétaire-Constuire

Gimel vous souhaite la bienvenue
Mardi 17 Avril 2018, semaine 16

Cartes Journalières Manifestations Météo Climat
Actualités Annonces Pilier public Enquêtes publiques Les Services

Administration
Place de l'Union 4[?]
Case postale 68
1188 Gimel
→ Tél. et horaires par service
→ Formulaire de contact



CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts et pâturages

2017 est une année de transition, puisque la commune de Gimel a été rattachée avec les autres communes du groupement forestier du Signal à celui de la Saubrette depuis le 1^{er} janvier. Notre garde forestier, M. François Martignier, a rejoint ses collègues au centre des Vernes à St-George.

Le résultat fortement négatif de cette année est notamment dû à plusieurs facteurs. Il a été exploité plus de feuillus et moins de résineux que les années précédentes, ceci en raison d'un marché de niche que M. Martignier a pu exploiter pour améliorer la rentabilité sur les feuillus. Nous avons exploité pour 2578 m³ de résineux et 2195 m³ de feuillus pour un plan de gestion donnant 2990 m³ pour les résineux et 1660 m³ pour les feuillus.

Il y a également les conditions climatiques de cet automne, où la neige est venue de bonne heure. De ce fait, les bois des coupes effectuées n'ont pas pu être transportés, ni facturés. Par contre, nous avons payés les entreprises ayant effectué le travail. Celles-ci ont également transmis plus rapidement leurs factures en raison du changement de TVA sur 2018. Le produit des coupes sera donc comptabilisé sur 2018.

En ce qui concerne notre participation au groupement forestier de la Saubrette, le montant budgétisé avait été estimé avant que le budget de ce groupement ne soit établi. Dans ce dernier, il est mentionné un montant de CHF 118'801.00 pour notre commune, avec un résultat final de CHF 137'811.91. Dès 2018, cette charge redeviendra comparable aux années précédentes (budget 2018 du groupement : CHF 54'808.00 et CHF 80'000.00 mentionné dans celui de la commune).

Ce résultat déficitaire aura une répercussion favorable sur la péréquation 2017 qui sera décompté dans les comptes 2018. Par le biais des dépenses thématiques, un montant d'environ Fr. 208'000 devrait nous être bonifiés.

Concernant les domaines et pâturages, le montant pour l'entretien des murets de la Sèche est supérieur au budget en raison de travaux complémentaires effectués par l'entreprise mandatée en raison d'une mauvaise compréhension ente celle-ci et le garde forestier.





Bâtiments

L'entretien des bâtiments est suivi régulièrement avec notamment les travaux suivants :

Collège du Martinet

Le bruleur du chauffage a dû être remplacé.

Bâtiment administratif

Une façade a dû être repeinte suite à l'inscription de TAG. Une fenêtre a dû être changée suite à une tentative d'effraction (travaux pris partiellement en charge par l'assurance).

Grande salle

Un WC handicapé a été créé dans le hall de la grande salle. Quelques travaux d'aménagement au centre des jeunes ont dû être effectués. La mise en passe a également été réalisée. La ventilation a dû être dépannée.

Collège du Marais

Divers travaux électriques pour une mise en conformité ont dû être effectués. Le chauffage a dû être révisé et plusieurs stores ont dû être remplacés. Les portacabines ont été démontés et évacués.

La Chômaz

Le remplacement des fenêtres s'effectue toujours par étape. Un appartement a été entièrement repeint.

La Chaumière

La rénovation du sol du salon a été effectuée.

Salle omnisports

Les façades ont dû être réparées suite à l'inscription de TAG. Un piano électrique a été acheté pour la salle de rythmique.

Cantine

Le remplacement des serrures pour une mise en passe générale a été effectué. Les remplacements de diverses portes, ainsi que de la sonorisation ont été réalisés.



CHAPITRE 5 TRAVAUX

Urbanisme

23 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 15 enquêtes publiques et 8 dispenses d'enquête. La révision du PGA suit son cours.

La Municipalité a pris congé de son architecte-conseil, M. Florian Baeriswyl, qui prend une retraite bien méritée. Elle a nommé le bureau ABA Partenaires SA à Lausanne pour reprendre le contrôle des dossiers de constructions avant la mise à l'enquête.

Routes

Le réseau routier a subi quelques réparations, mais d'importants investissements s'avèrent encore nécessaires. Les premiers ont porté sur la réfection de la route de Bauloz suite au préavis No 01-2016 adopté en 2016. Des travaux de remise en état au Chemin Magnin ont été effectués et une participation pour le chemin pédestre du quartier du Closez à l'Orbannaz a dû être versée. Divers travaux de marquage signalétique ont été accomplis. Divers regards ont été remplacés.

Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement. Les travaux prévus au cimetière ont été repoussés en 2018. Plusieurs outillages ont été révisés.

Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets repris à la déchèterie démontre que la population gère bien les déchets. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont recherchées à chaque fois qu'il est possible. Cette année, les taxes et la ristourne sur les sacs taxés ont permis de couvrir les frais, y compris les frais d'amortissements et d'intérêts de la nouvelle déchèterie. Une opération appelée « coup de poing » a été organisée durant plusieurs samedis pour sensibiliser le tri des déchets. Cette opération a été bénéfique et sera renouvelée en 2018.



Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues est bien gérée avec la collaboration de la commune de Bière. Toutefois, les frais d'élimination subissent une majoration suite à la qualité des boues transmises. Cet état de fait est dû aux installations de la STEP qui devraient être rénovées. Cependant, l'adhésion éventuelle de notre Commune à la STEP régionale prévue aux alentours d'Allaman suspend tous travaux d'investissement pour le moment. La taxe pour le micropolluant s'élève à Fr. 9.00 par habitants. Celle-ci avait été reportée sur le prix d'épuration de l'eau à raison de Fr. 0.15 supplémentaire par litre d'eau épuré. Une mise à jour du programme Geoconcept qui permet de suivre le tracé des canalisations sur informatique a été réalisée cette année par le bureau d'ingénieurs J. Ansermet.

Cours d'eau

Les dépenses comprennent notamment la réfection du pont de la Saubrette.

CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

L'ASSAGIE enregistre 278 élèves de Gimel dont 192 en primaire et 81 en secondaire, 0 en classe de développement, 1 en dérogation dans un autre établissement et 4 en classe de rattachement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec un supplément de charges de Fr. 157'683.68 par rapport au budget. Les comptes sont maîtrisés par rapport au budget avec un total de charges/revenus de Fr. 9'192'283.68.

Le montant total à charge de la commune s'élève à Fr. 1'336'109.00 pour un montant de locations encaissées de Fr. 869'917.00. Ce qui représente un coût brut moyen par élève de Fr. 4'806.15.

A noter que la location des portacabines de Fr. 11'250.- pour le 1^{er} semestre 2017 sera comptabilisée dans l'exercice 2018.

En date du 29 juin 2017, la direction des écoles a organisé une fête de fin d'année scolaire qui a vu la participation d'environ 400 personnes. Ce fût un succès mais le soleil n'étant pas au rendez-vous, le cortège a dû se faire dans la salle de gymnastique, accompagné des traditionnelles chansons.



CHAPITRE 6 POLICE

Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter un rapport sur les infractions commises sur notre territoire.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie en 2017.

Un bus de gendarmerie de proximité passe régulièrement sur le territoire communal. Ce service offre à la population la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

Notre participation à la réforme policière s'élève pour 2017 à Fr. 183'606.00. Un solde de Fr. 7'689.00 pour 2016 a été reversé au Canton.

Défense incendie

La nouvelle entité SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 29.00 par habitant, soit inférieure de Fr. 3.00 par rapport au budget accordé. Une location pour le local du feu est encaissée à raison de Fr. 22'500.00 par an.

Protection civile

Le préavis pour la remise en état des abris PC a été adopté par le conseil communal pour un montant de Fr. 246'000.00. Le montant de Fr. 71'622.80 attribué à leur réfection est toujours mentionné dans les comptes de réserves. Le compte bancaire attribué à ces rénovations s'élève à Fr. 279'716.50.

Les comptes 2017 de la PC Région bouclent avec une charge de Fr. 19.50 par habitant, contre Fr. 20.82 prévus au budget 2017. La Protection civile du district de Morges est composée de 735 (20 personnes de plus qu'en 2016) miliciens et professionnels répartis en 6 compagnies ; la compagnie no 2 a été dissoute en 2017 et répartie dans les autres bataillons. Ces 6 compagnies répondent présentes lors d'interventions relatives au contrôle des sirènes, lors de manifestations comme par exemple la visite du chef d'Etat de la République de Chine, M. Xi Jinping, s'occupent de la révision des équipements et moyens de sauvetage, forment les nouveaux venus et les cadres. Différents travaux de construction ou démolition ont également été réalisés par des équipes de la protection civile.



CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

Service social

Facture sociale

Le décompte final 2016 est comptabilisé dans les comptes 2017 avec un total de Fr. 163'154.05 en faveur de l'Etat. Les comptes 2017 sont clôturés sur la base des acomptes. Le décompte final interviendra en 2018 et devrait présenter un solde en faveur du Canton d'environ Fr. 30'000.00, y compris les dépenses thématiques. Pour 2016, comptabilisé dans les comptes 2017, l'écart provient principalement de la reprise des 50% sur les recettes conjoncturelles soit les successions et donations, les droits de mutation et les gains immobiliers, ainsi que de l'augmentation de la valeur du point d'impôt.

Le compte « aides individuelles prévoyance social » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs poubelles taxés aux bénéficiaires.

Revenu d'insertion

Le montant total de la participation par habitant aux frais administratifs s'élève à Fr. 0.70 comme prévus au budget 2017. 895 dossiers ont été traités lors de l'année 2017, dont 50 dossiers pour Gimel.

Agence d'assurances sociales

Le montant total s'élève à Fr. 24.80 par habitant comme prévu au budget 2017. L'agence d'Aubonne s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMAL, affiliations AVS.

AJEMA

Le décompte final 2016, comptabilisé dans les comptes 2017, s'élève à Fr. 4'967.80 en notre faveur. Le réseau AJEMA assure l'équilibre financier de 25 structures d'accueil de jour. Les communes assurent le déficit de ces dernières, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Les communes participent au financement des structures en fonction de la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10% du solde du déficit par habitant. Une légère baisse de la participation des communes a été constatée suite à l'augmentation substantielle de la participation des parents.

Infrastructure 2017 : 135 places accueil en milieu familial, 1'059 places d'accueil préscolaire y compris accueil familial, 1'701 places d'accueil parascolaire y compris accueil familial pour les 37 communes du réseau. Au 31 décembre 2017, 1'069 demandes sont en liste d'attente. De 2009 à 2017, 678 places d'accueil collectif ont été créées.



CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

Services des eaux

Cette année, les grosses fuites d'eau ont à nouveau épargné notre réseau. Globalement, les comptes sont conformes au budget. Cette année, les frais d'entretien des pompes et vannes ont été supérieurs au budget suite à diverses pannes liées à l'usure. La consommation des communes de St-George/Longirod s'élève à Fr. 88'813.80. Des taxes d'introduction ont pu être facturées à hauteur de Fr. 106'297.45 principalement liées au quartier du Closez à l'Orbannaz. Une attribution aux fonds de renouvellement du réseau d'eau de Fr. 110'828.40 a pu être comptabilisée. Un amortissement supplémentaire de Fr. 114'677.45 a pu être comptabilisé sur le préavis de l'adduction d'eau au Closez à l'Orbannaz suite à l'encaissement des taxes d'introduction et afin d'amortir l'investissement sur 2 ans comme prévu dans le préavis.

Services électriques

La redevance pour l'utilisation du sol s'élève cette année à Fr. 49'322.10.

De nouveaux éclairages ont été installés à la Route de Longirod, à la Rue des Gouilles et à la route du Closez. Un contrat de maintenance est conclu avec la Romande Energie pour l'entretien des luminaires.

Une attribution au fonds de réserve de l'éclairage public a pu être effectuée à hauteur de Fr. 2'557.80.

Service du gaz

La consommation de gaz augmente régulièrement chaque année grâce aux nouveaux abonnés. Le remplacement de nombreux compteurs de gaz a été effectué par l'entreprise Cosvegaz conformément à leur nouveau mandat. Une partie des immeubles du Closez ont été reliés au réseau communal du gaz en fin d'année 2017. Leur consommation sera significative dès 2018.

Le prix d'achat du gaz est resté stable pour 2017.

Les amortissements des ouvrages de gaz sont comptabilisés pour un montant de Fr. 89'100.00

La rétrocession Valgaz SA a pu être renouvelée pour un montant de Fr. 80'433.90 HT.



CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2017

Introduction

Dans sa séance du 17 avril 2018, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2017.

Le résultat présente un déficit de Fr. 189'159.41 pour un total de charges de Fr. 11'016'966.49 et un total de revenus de Fr. 10'827'807.08. Le budget prévoyait un déficit de Fr. 278'471.40. La marge d'autofinancement des comptes 2017 s'élève à Fr. 885'708.24.

Le bilan présente un total de 20'669'490.89. Suite au déficit, le découvert au 31 décembre 2017 s'élève à Fr. 213'101.79

Les comptes 2017 incluent un rattrapage de péréquation de l'année 2016 de Fr. 88'539.00, le décompte final de la facture sociale présente également un complément de charges de Fr. 163'154.05, et le décompte de la réforme policière de Fr. 7'689.00. Au total c'est la somme de Fr. 259'382.05 qui grève le résultat 2017. Sans ce rattrapage 2016, les comptes auraient bouclé de manière positive. Globalement les rentrées d'impôts sont supérieures au budget.



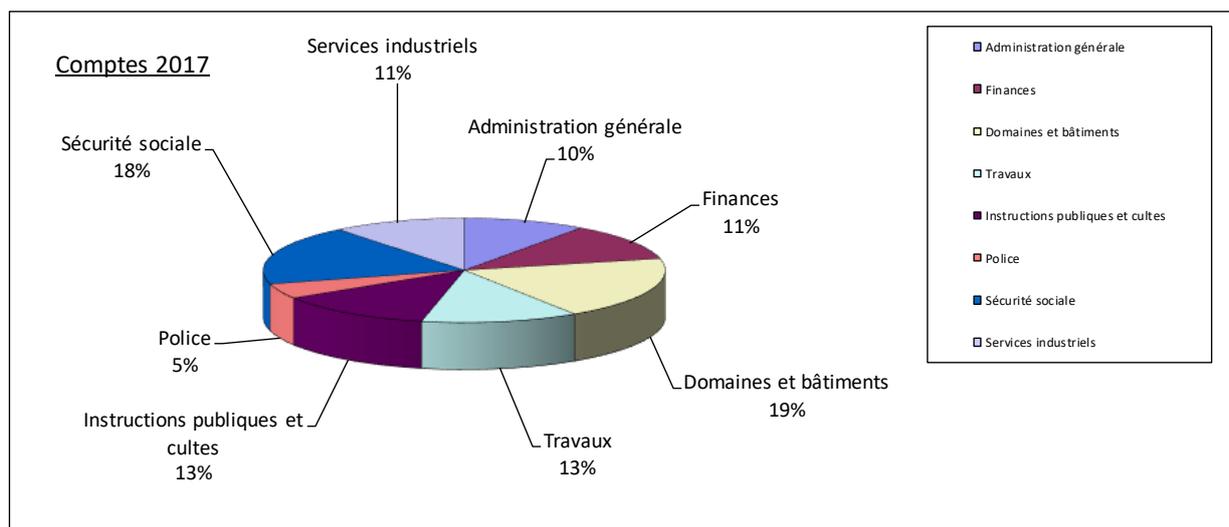
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2017		Budget 2017		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1 088 415.70	9.88%	1 093 549.00	10.51%	5 133.30	-0.84%
Finances	1 272 143.50	11.55%	1 171 271.00	11.25%	-100 872.50	16.53%
Domaines et bâtiments	2 131 531.31	19.35%	1 968 931.00	18.92%	-162 600.31	26.65%
Travaux	1 391 510.18	12.63%	1 340 834.00	12.88%	-50 676.18	8.31%
Instructions publiques et cultes	1 396 631.25	12.68%	1 317 608.40	12.66%	-79 022.85	12.95%
Police	511 547.65	4.64%	507 645.00	4.88%	-3 902.65	0.64%
Sécurité sociale	2 039 625.10	18.51%	1 892 255.00	18.18%	-147 370.10	24.16%
Services industriels	1 185 561.80	10.76%	1 114 802.00	10.71%	-70 759.80	11.60%
Totaux	11 016 966.49	100.00%	10 406 895.40	100.00%	-610 071.09	100.00%
<i>Bénéfice</i>	-	0.00%	-	0.00%	-	0.00%
Totaux	11 016 966.49	100.00%	10 406 895.40	100.00%	-610 071.09	100.00%



Commentaires sur les charges

Administration : Les charges administratives ont été bien maîtrisées et sont ainsi inférieures au budget. La différence sur les charges salariales s'explique par la diminution d'un taux d'activité entre le budget et les comptes. Le budget prévoyait le paiement de notre participation à l'organisation des transports publics de la région nyonnaise pour un montant de Fr. 22'372.00 mais finalement seulement Fr. 12'899.90 ont été versés. Les dons à diverses institutions incluent notre participation à la construction de l'abattoir d'Aubonne pour une somme de Fr. 8'000.00, montant non budgétisé.

Finance : Les frais de contentieux et de défalcatons d'impôts sont plus élevés que le budget.



Domaines et bâtiments : L'écart provient de différents postes mais nous pouvons relever des frais relatifs aux forêts plus importants que prévus.

Travaux : Les frais sont proches du budget. Le déneigement a été relativement conséquent cette année. L'entretien du cimetière a été reporté en 2018. Les frais liés aux déchets ont pu être maîtrisés et la taxe permet de couvrir ce dicastère, une attribution au fonds de réserve de Fr. 8'033.10 a été comptabilisée. Les charges liées à l'épuration sont également couvertes par les taxes, ce service permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 26'778.90.

Instruction publiques et cultes : Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde en leur faveur de Fr. 66'192.00. Les frais liés au temple sont conformes au budget.

Police : les comptes « police » présentent un dépassement du budget suite au rattrapage de la réforme policière 2016 avec un complément dû de Fr. 7'689.00. Les comptes « contrôle des habitants » et « défense incendie » sont conformes au budget. Les charges du service « protection civile » sont inférieures au budget.

Sécurité sociale : Le budget ne tenait pas compte du décompte final de la facture sociale 2016 qui présentait un montant de Fr. 163'154.05 à payer au Canton. Les frais liés au réseau Ajema sont conformes au budget. Les frais liés à l'AVASAD sont inférieures à ceux budgétisés.

Services industriels : Le service des eaux permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 110'828.40, ainsi qu'un amortissement du préavis lié au déplacement des conduites d'eau pour le quartier du Closez de Fr. 114'677.45. Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont supérieurs au budget avec le remplacement et l'installation de nouveaux candélabres. Les frais liés au service du gaz sont conformes au budget.

Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 793'300.00 pour les amortissements obligatoires, de Fr. 118'369.45 d'amortissements supplémentaires ainsi qu'un montant de Fr. 163'198.20 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

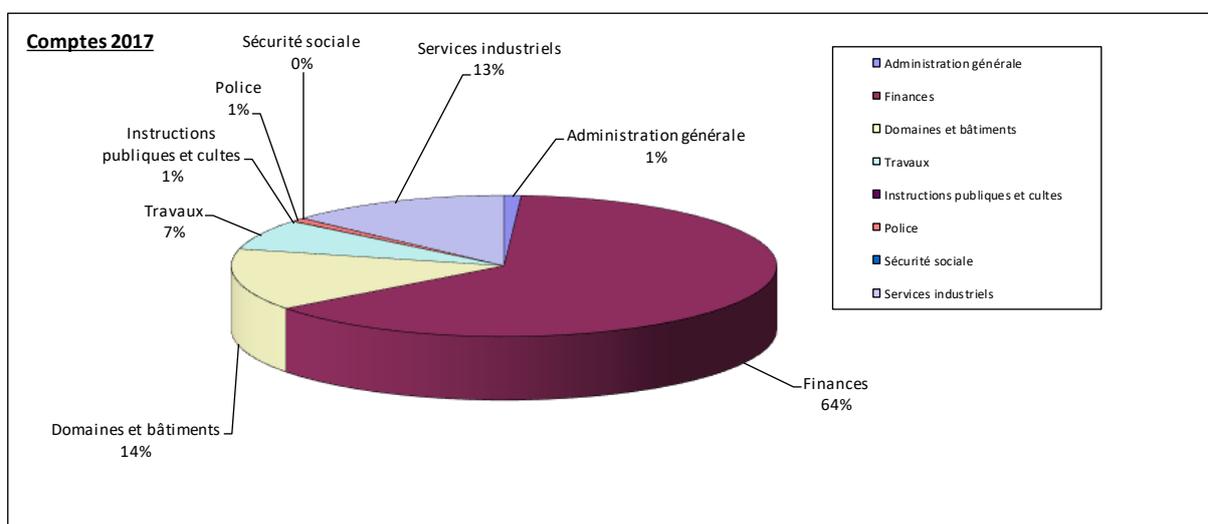


Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2017		Budget 2017		Ecart budget - comptes	
Administration générale	110 166.00	1.00%	86 385.00	0.83%	-23 781.00	3.90%
Finances	6 895 306.03	62.59%	6 451 262.00	61.99%	-444 044.03	72.79%
Domaines et bâtiments	1 529 833.92	13.89%	1 526 187.00	14.67%	-3 646.92	0.60%
Travaux	759 124.88	6.89%	693 200.00	6.66%	-65 924.88	10.81%
Instructions publiques et cultes	8 353.75	0.08%	7 000.00	0.07%	-1 353.75	0.22%
Police	87 986.65	0.80%	79 390.00	0.76%	-8 596.65	1.41%
Sécurité sociale	4 967.80	0.05%	-	0.00%	-4 967.80	0.81%
Services industriels	1 432 068.05	13.00%	1 285 000.00	12.35%	-147 068.05	24.11%
Totaux	10 827 807.08	98.28%	10 128 424.00	97.32%	-699 383.08	114.64%
Perte	189 159.41	1.72%	278 471.40	2.68%	89 311.99	-14.64%
Totaux	11 016 966.49	100.00%	10 406 895.40	100.00%	-610 071.09	100.00%



Commentaires sur les revenus

Administration : Les revenus incluent, entre autres, la vente des cartes CFF, la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. La vente des cartes CFF fonctionne bien avec 613 cartes vendues pour 730 cartes achetées, soit un taux de couverture avoisinant les 84% et une perte financière de Fr. 854.00 pour 2017. Ce service est toujours beaucoup apprécié de la population.

Finance : Le revenu des impôts des personnes physiques est nettement supérieur au budget et aux comptes 2016. L'arrivée des nouveaux habitants explique cette augmentation. L'impôt sur les successions présente un revenu supérieur aux prévisions. Les droits de mutations sont également supérieurs au budget.

Domaines et bâtiments : les revenus sont conformes au budget.

Travaux : Le montant des taxes d'introduction égouts, ainsi que le remboursement de charges salariales par l'assurance perte de gain expliquent l'écart par rapport au budget.

Services industriels : L'écart provient de la vente de gaz et la vente d'eau qui ont été supérieures aux prévisions. Les taxes d'introduction eau sont également supérieures au budget avec la construction des



immeubles au Closez à l'Orbannaz. La vente d'eau à la Commune de St-George présente également une consommation plus élevée que les prévisions.

Les autres revenus sont conformes au budget.

Tableau des charges et revenus par nature

Tableau des charges par nature



	Comptes 2017		Comptes 2016	
Autorités et personnel	1 664 081.80	15.10%	1 604 767.45	15.33%
Biens, services, marchandises	2 921 778.36	26.52%	2 915 420.57	27.85%
Intérêts	134 157.75	1.22%	162 846.09	1.56%
Amortissements	973 074.57	8.83%	983 902.08	9.40%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4 578 317.16	41.56%	3 958 210.90	37.81%
Aides et subventions	582 358.65	5.29%	569 161.46	5.44%
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	163 198.20	1.48%	273 387.60	2.61%
Totaux	11 016 966.49	100.00%	10 467 696.15	100.00%

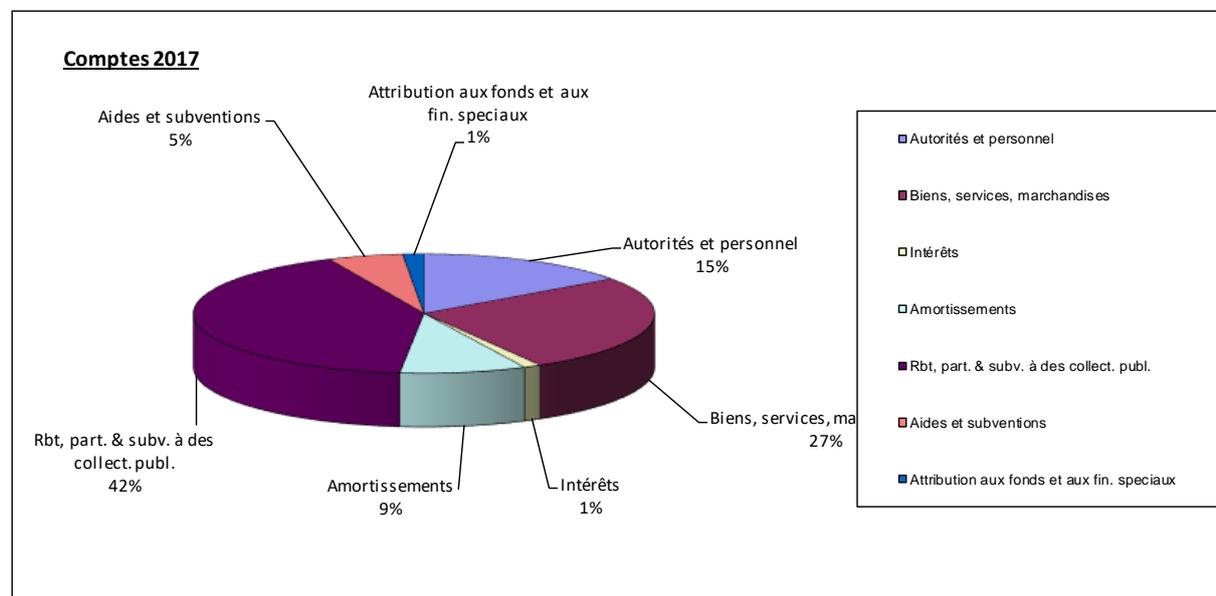


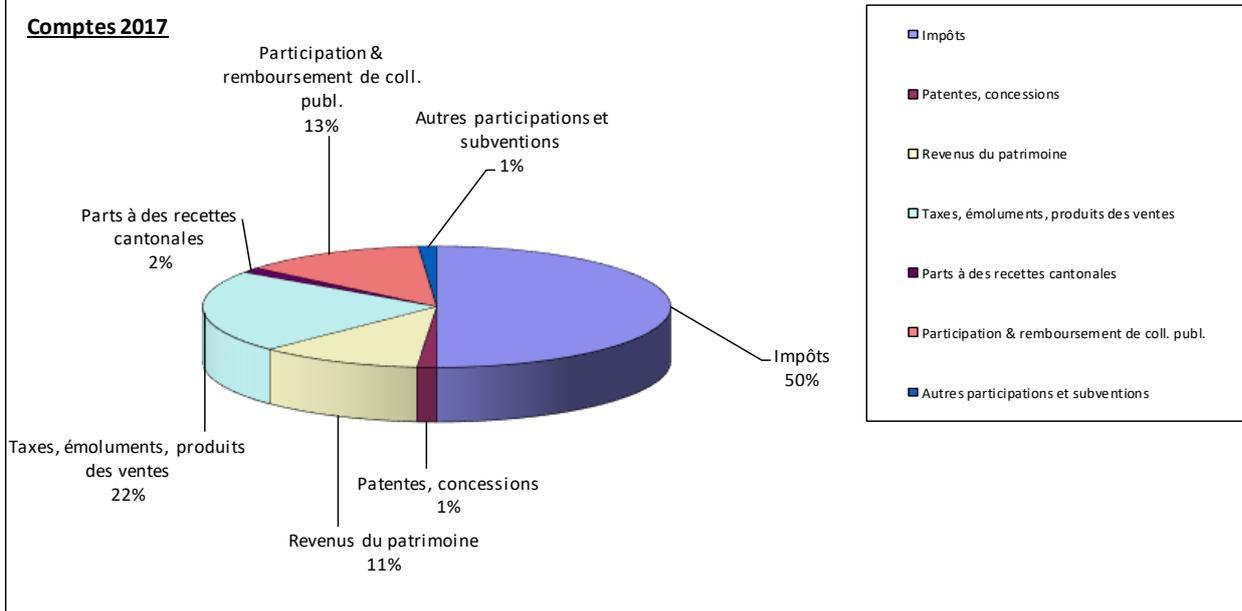


Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

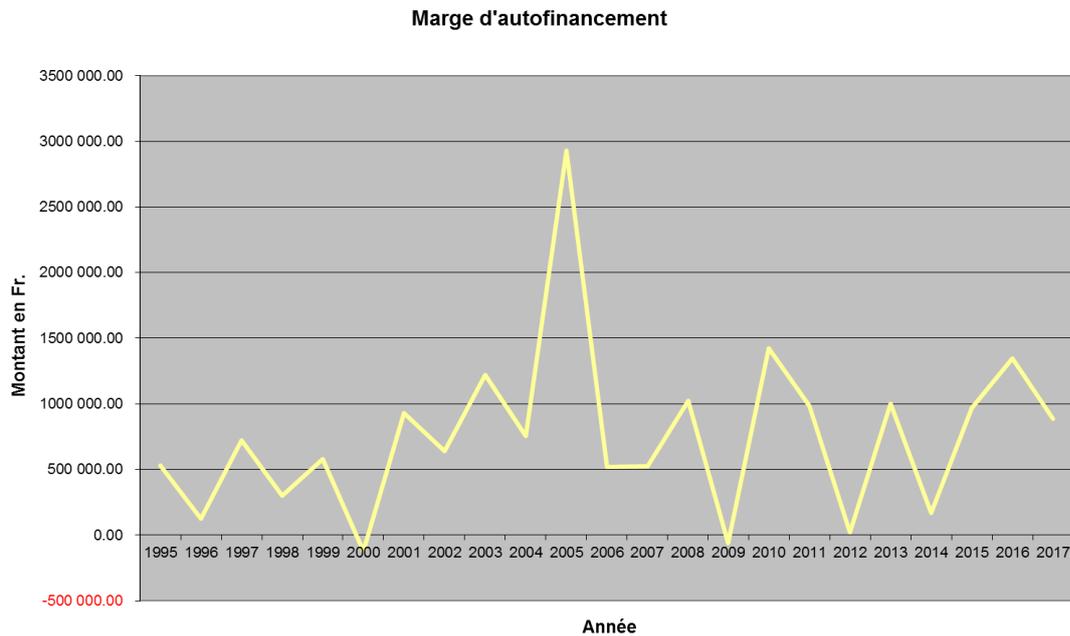
	Comptes 2017		Comptes 2016	
Impôts	5 414 692.18	50.01%	4 862 776.87	45.89%
Patentes, concessions	144 645.15	1.34%	141 703.90	1.34%
Revenus du patrimoine	1 219 337.55	11.26%	1 164 233.70	10.99%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2 381 641.18	22.00%	2 722 350.76	25.69%
Parts à des recettes cantonales	154 451.00	1.43%	144 497.05	1.36%
Participation & remboursement de coll. publ.	1 377 879.95	12.73%	1 523 684.68	14.38%
Autres participations et subventions	135 160.07	1.25%	38 389.25	0.36%
Prélèvement sur les fonds		0.00%		0.00%
Totaux	10 827 807.08	100.00%	10 597 636.21	100.00%





Marge d'autofinancement

Evolution de la marge d'autofinancement



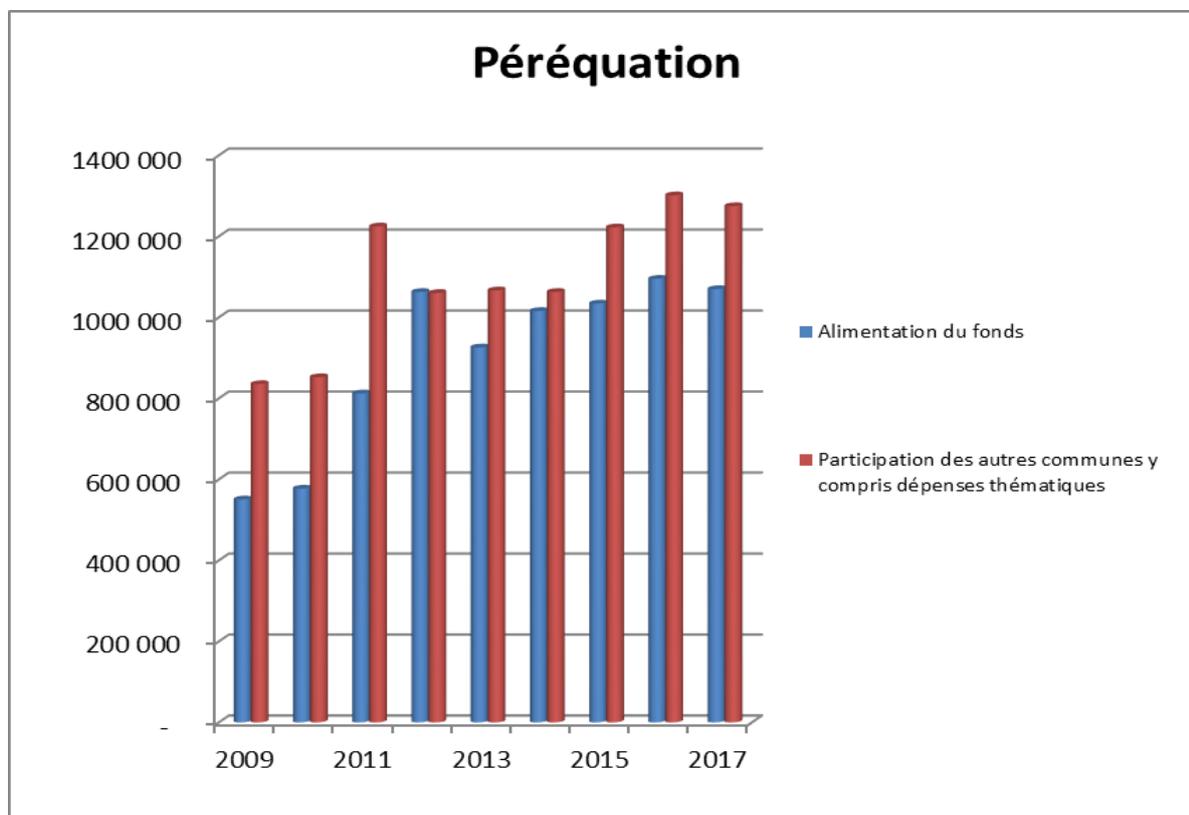
Commentaires sur la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est très volatile. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures. Il est nécessaire qu'elle reste positive. En 2017, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 885'708.24. Elle était de Fr. 1'344'625.81 en 2016. La marge couvre les amortissements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 734'901.00 en 2017.

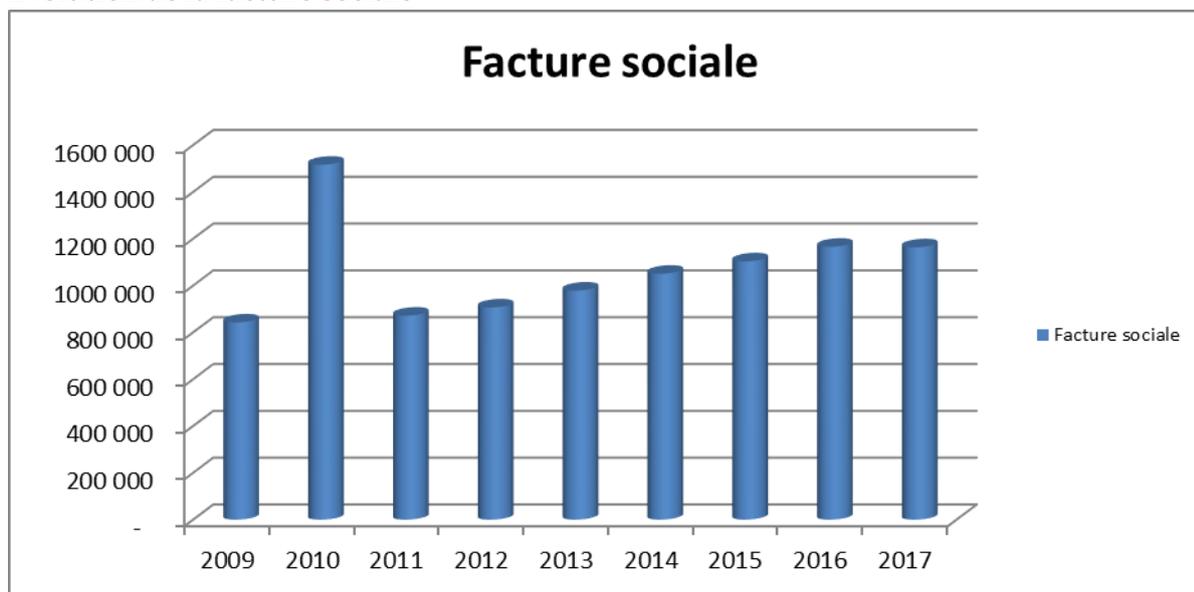


Facture sociale - péréquation

Evolution de la péréquation



Evolution de la facture sociale

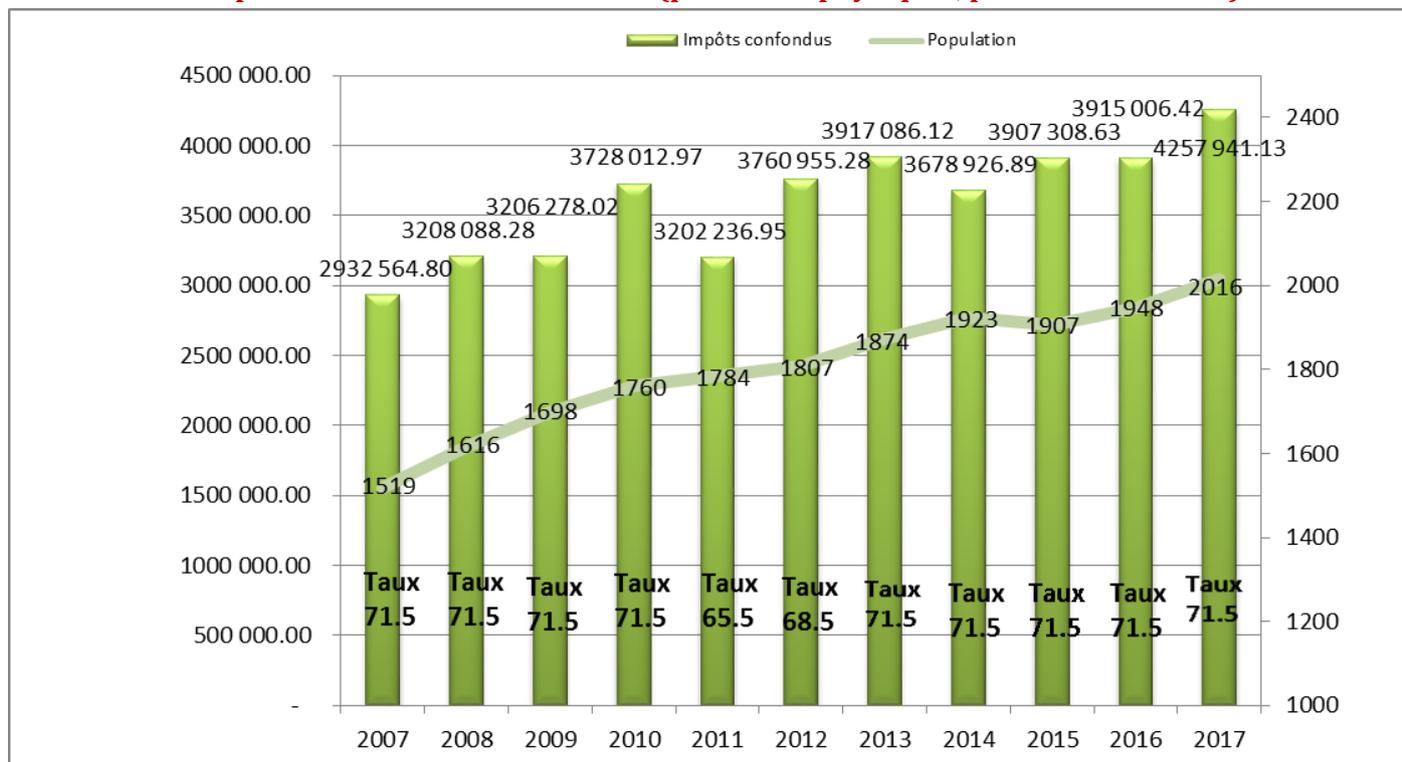


La facture sociale 2017 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



Impôts

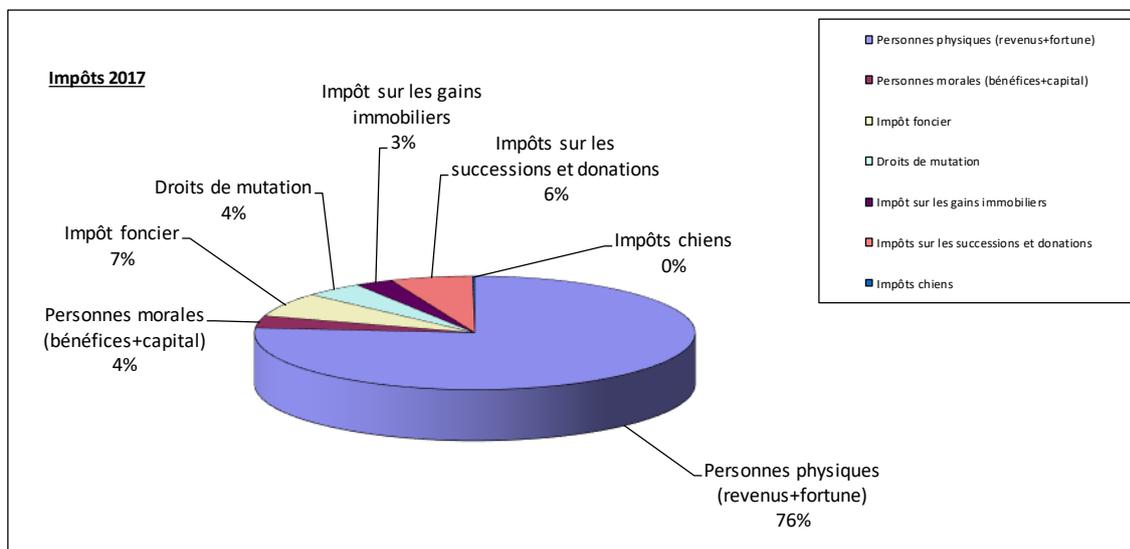
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)



Structure des impôts 2017



	Comptes 2017		Comptes 2016	
Personnes physiques (revenus+fortune)	4 252 469.63	76.36%	3 951 056.57	78.91%
Personnes morales (bénéfices+capital)	192 452.75	3.46%	158 361.55	3.16%
Impôt foncier	383 433.90	6.88%	375 400.65	7.50%
Droits de mutation	240 264.80	4.31%	191 030.90	3.82%
Impôt sur les gains immobiliers	154 451.00	2.77%	144 497.05	2.89%
Impôts sur les successions et donations	336 921.10	6.05%	177 477.20	3.54%
Impôts chiens	9 150.00	0.16%	9 450.00	0.19%
Totaux	5 569 143.18	100.00%	5 007 273.92	100.00%





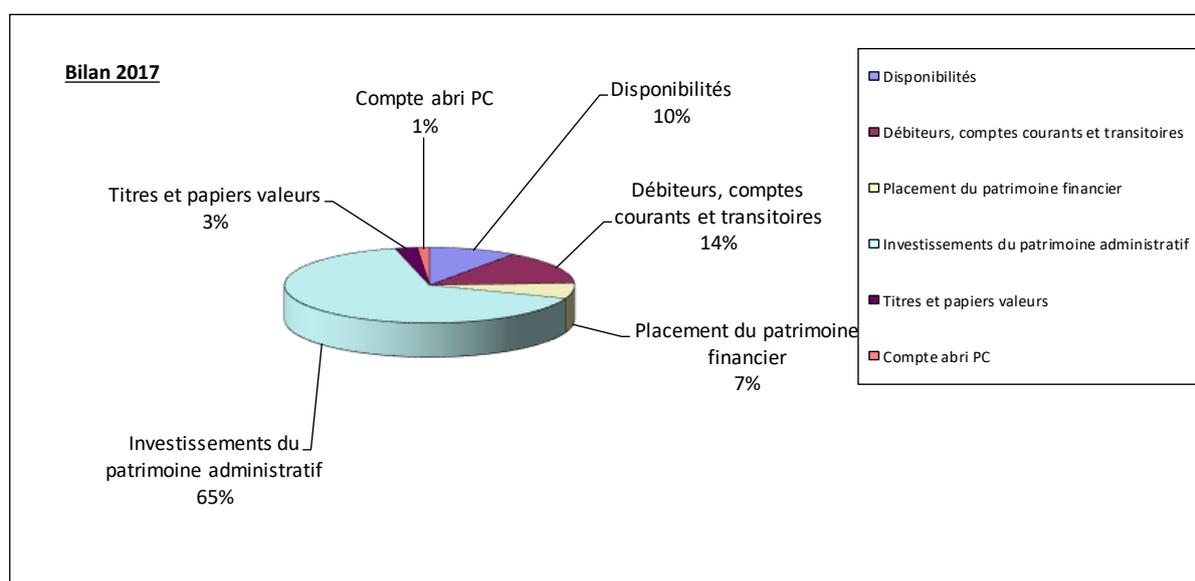
Bilan

Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2017		Bilan 2016	
Disponibilités	2 024 445.57	9.69%	1 667 077.61	8.77%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2 964 727.25	14.20%	2 774 356.90	14.59%
Placement du patrimoine financier	1 365 423.73	6.54%	1 338 836.80	7.04%
Investissements du patrimoine administratif	13 525 552.84	64.77%	12 414 952.14	65.31%
Titres et papiers valeurs	509 625.00	2.44%	510 625.00	2.69%
Compte abri PC	279 716.50	1.34%	279 553.45	1.47%
Découvert	213 101.79	1.02%	23 942.38	0.13%
Totaux	20 882 592.68	100.00%	19 009 344.28	100.00%



En 2017, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 2'022'270.15, en regard d'amortissements comptabilisés à hauteur de Fr. 911'669.45. Les liquidités sont supérieures aux comptes 2016 car un emprunt pour le nouveau collège a été sollicité et n'est pas encore entièrement utilisé à fin 2017. Les débiteurs sont bien suivis et quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures leur nombre reste faible. Le découvert est à nouveau en hausse, suite au déficit de l'année 2017.

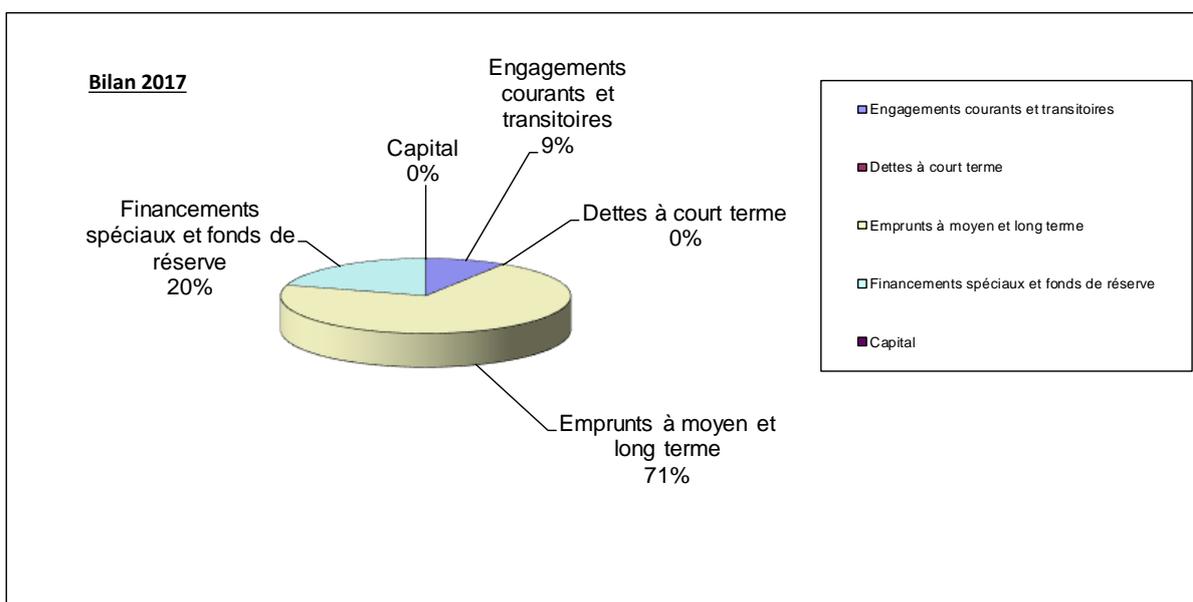


Structure du bilan PASSIF



Commune de Gimel

	Bilan 2017		Bilan 2016	
Engagements courants et transitoires	1 860 109.75	9.00%	644 446.10	3.39%
Dettes à court terme		0.00%	13 698.80	0.07%
Emprunts à moyen et long terme	14 600 158.00	70.62%	14 335 059.00	75.41%
Financements spéciaux et fonds de réserve	4 212 678.33	20.38%	4 016 140.38	21.13%
Capital		0.00%		0.00%
Totaux	20 672 946.08	100.00%	19 009 344.28	100.00%



Dettes

Quatre emprunts ont été renouvelés en 2017 pour un montant total de Fr. 2'670'000. Les taux restant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de prendre des durées d'emprunt allant de 1 à 6 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent atténuer les futures variations de taux.

Un nouvel emprunt de 1 million a également été souscrit, au taux de -0.23%, pour le préavis lié à la construction du nouveau collège.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 4.2% par année. Pour 2017, le remboursement de l'emprunt s'élève à Fr. 734'901.00, dont Fr. 230'000.00 pour le remboursement lié au préavis no 03-2015 «Equipements adduction d'eau et de gaz - Quartier Closez-à-l'Orbannaz ». Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à 5'116.00 pour 2017. Il était de 4'732.00 en 2016.



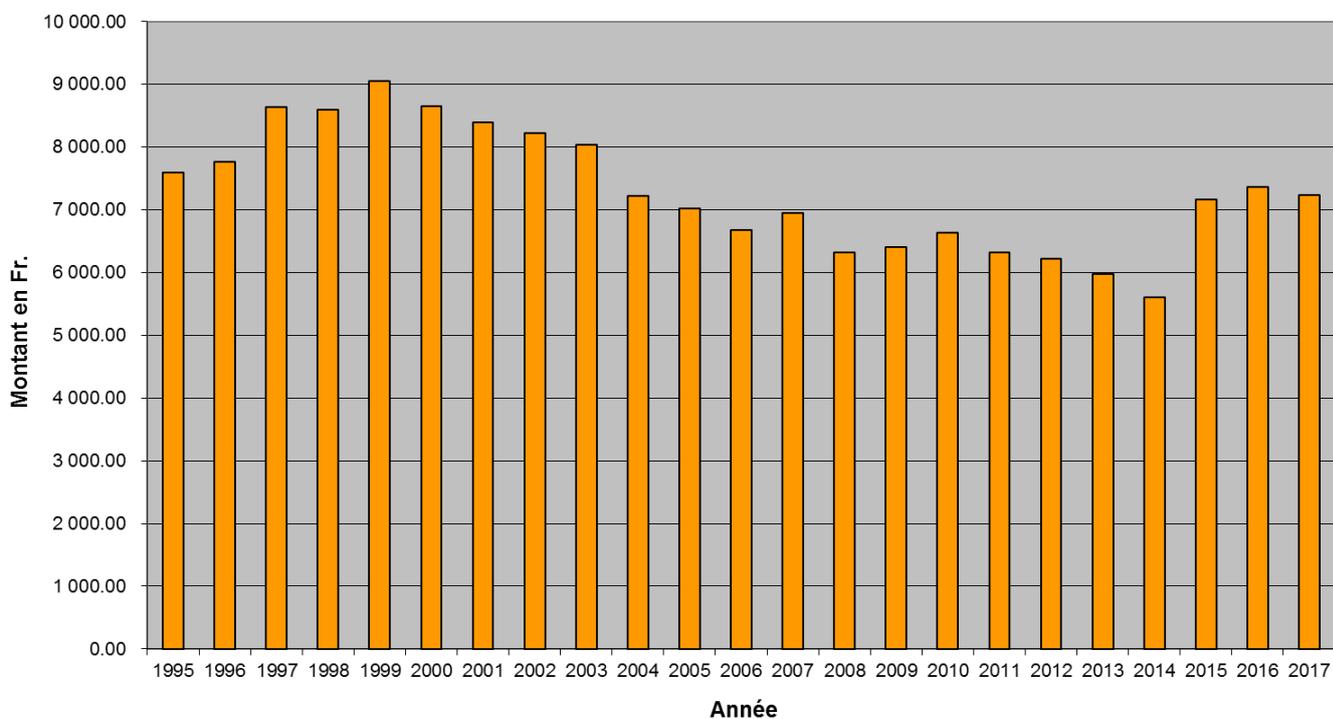
Situation des dettes au 31 décembre 2017

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	8	3 020 074.00	20.7%	1.21%	123 668.00	
UBS	2	888 750.00	6.1%	1.94%	55 000.00	
BCV	5	2 059 000.00	14.1%	0.89%	108 500.00	
Sw issquote	2	2 000 000.00	13.7%	-0.095%		
SUVA	1	2 000 000.00	13.7%	0.35%		
Poste	7	4 632 334.00	31.7%	0.77%	217 733.00	
	25	14 600 158.00	100%	0.84%	504 901.00	3.46%
	Emprunt nile adm.	546 750.00		Emprunt salle omnisport	1 735 324.00	
	Emprunt bât. Multifonctions	2 535 000.00		Emprunt gaz	1 290 000.00	
	Emprunt Vernette	391 734.00		Emprunt step	830 000.00	
	Emprunt Marais I	3 795 000.00		Emprunt déchèterie	745 600.00	
	Emprunt Marais II	1 275 750.00		Emprunt routes	310 000.00	
	Emprunt Marais III	1 000 000.00		Emprunt divers (trésorerie)	145 000.00	

Concernant les emprunts Swissquote et SUVA, l'argent pour l'amortissement est mis en provision sur un compte bancaire à hauteur de Fr. 102'000 par année. En effet, ce sont des emprunts où l'amortissement trimestriel ou annuel n'était pas possible avec le taux proposé.

Evolution de la dette brute par habitant

Dette par habitant





Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2005	10 168 800.00	232 200.00	357 831.75
2006	9 911 600.00	257 200.00	349 695.33
2007	10 550 072.15	278 450.00	358 406.78 (nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10 218 950.00	331 122.15	349 317.15
2009	10 885 750.00	333 200.00	290 296.73 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11 683 300.00	402 450.00	274 229.25 (nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11 330 182.00	353 118.00	239 744.74
2012	11 609 064.00	421 118.00	207 849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11 210 496.00	398 568.00	185 623.32
2014	10 777 328.00	433 168.00	156 266.13
2015	13 674 960.00	433 168.00	149 626.41 (nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14 335 059.00	489 901.00	162 577.54 (nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14 600 158.00	734 901.00	133 933.75 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)

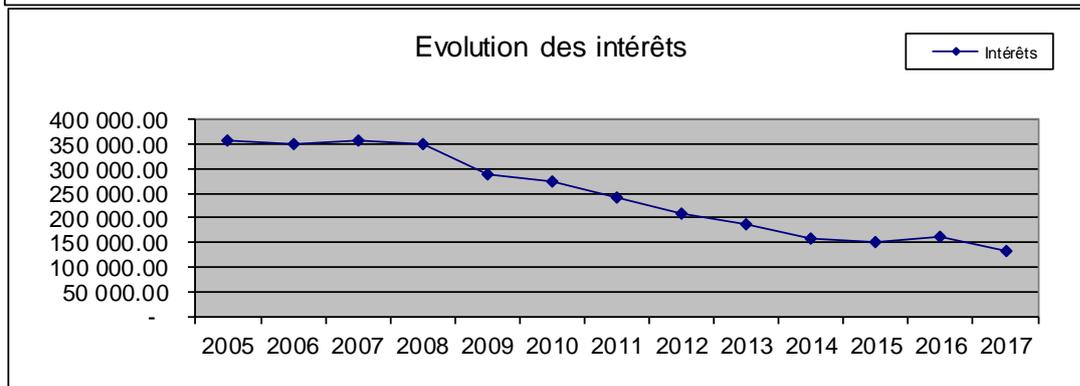
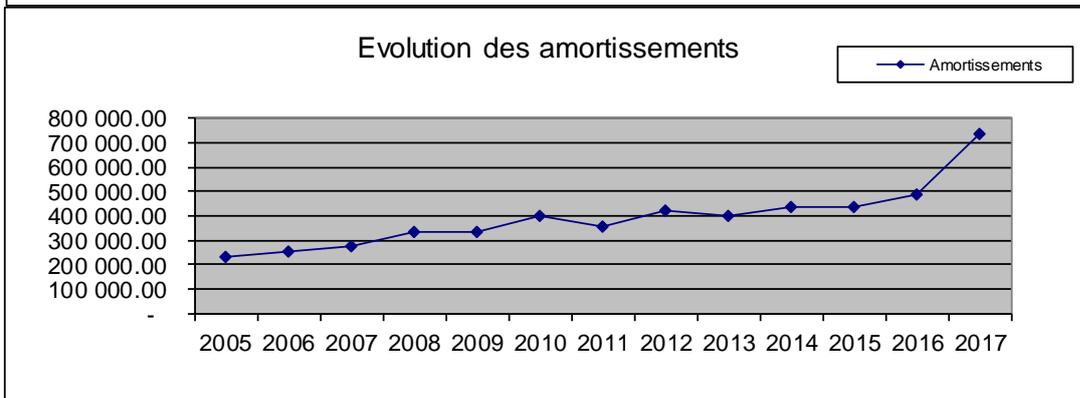
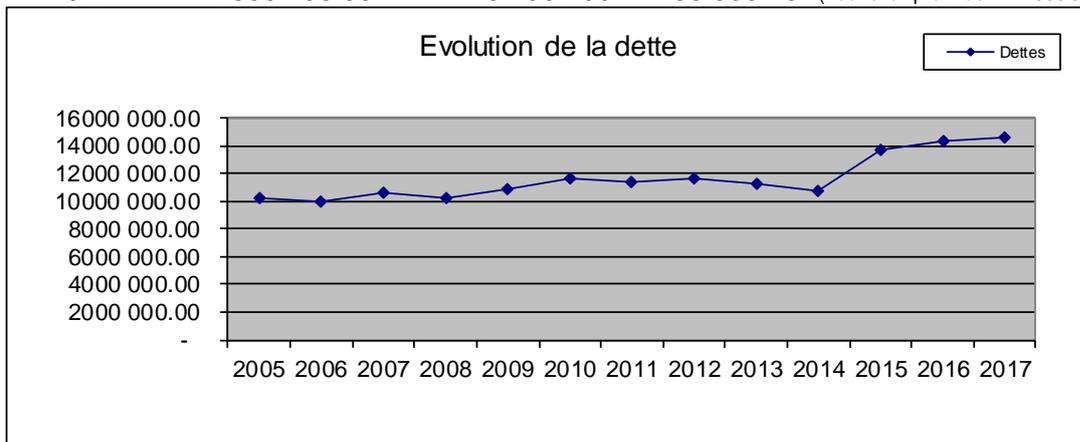
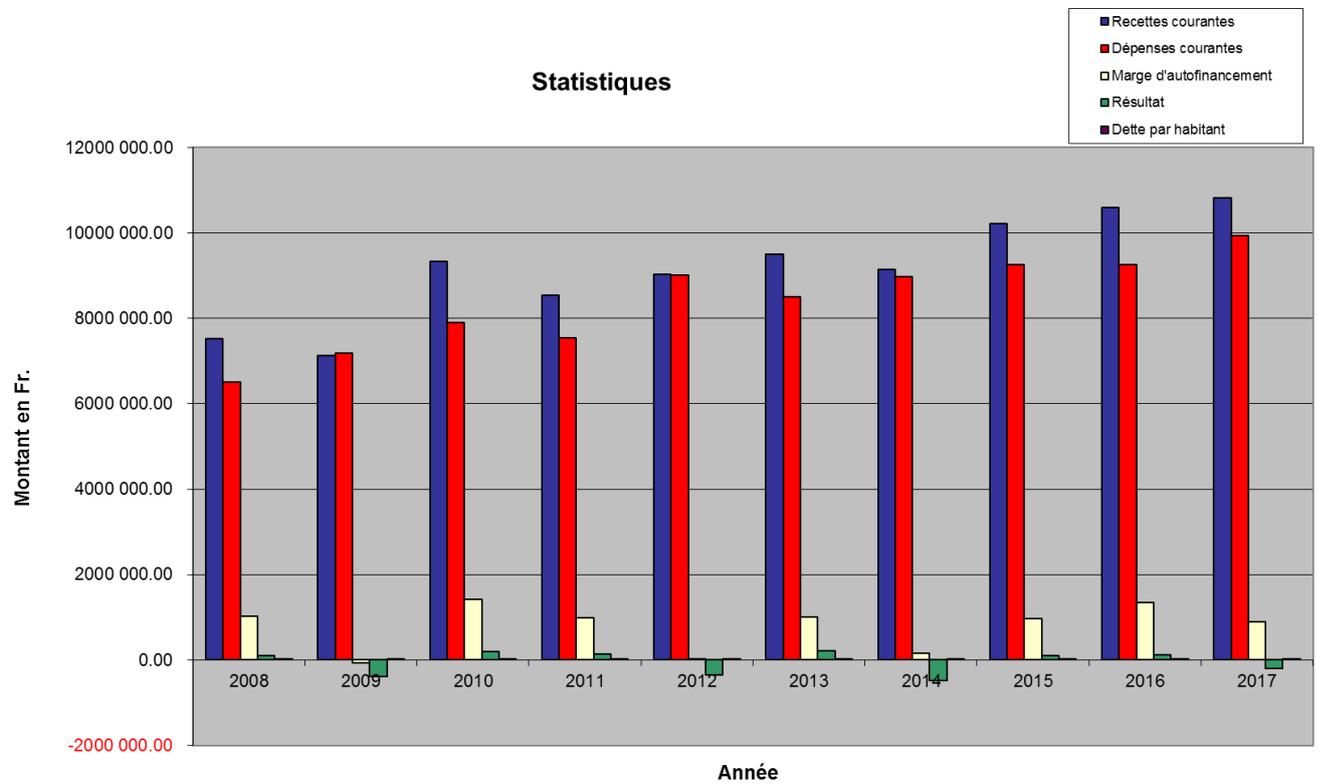




Tableau récapitulatif des dernières années





CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 2-2018
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2017
- D'adopter les comptes tels que présentés, avec un déficit de Fr. 189'159.41
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Philippe Rezzonico
Municipal des finances

(signé :)

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

La Boursière :

(signé :)

Sylvie Judas

Pascale Ducret



GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau



PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises